



Dénombrement des saisonniers du tourisme en France



Décembre 2013



Sommaire

<i>PRESENTATION DE PERIPL</i>	4
<i>ACTUALISATION DES DONNEES PAR SECTEURS D'ACTIVITE</i>	5
1 Hôtellerie - restauration	5
2 Terrains de camping	5
3 Téléphériques et remontées mécaniques	5
4 Thermalisme	6
5 Activités connexes du tourisme	6
6 Fonction publique territoriale	6
<i>DETAIL DU NOMBRE DE POSTE SAISONNIERS PAR ACTIVITES</i>	7



En janvier 1999, le rapport LE PORS ("Propositions pour l'amélioration de la situation sociale et professionnelle des travailleurs saisonniers du tourisme" présenté par Anicet LE PORS, Conseiller d'Etat), établissait à 420 000 le nombre de postes saisonniers dans les activités touristiques. Depuis, des études territoriales et sectorielles ont été réalisées, ne permettant pas de dénombrer globalement les postes saisonniers.

PERIPL, depuis 2009 et dans le cadre des données collectées par l'Observatoire National de la Saisonnalité, estimait le nombre de saisonniers dans le tourisme en France à 800 000 personnes.

Pour vérifier cette évaluation, la DGCIS (Direction Générale de la Compétitivité de l'Industrie et des Services) a proposé d'actualiser les données du rapport LE PORS de la façon suivante :

- recueil des données sectorielles disponibles, auprès des branches professionnelles des activités touristiques ;
- analyse de ces données et actualisation des chiffres du rapport LE PORS ;
- rédaction d'un tableau de synthèse des données secteurs par secteurs et d'une note méthodologique.



Présentation de PERIPL

Depuis 1997, PERIPL analyse, synthétise et communique de l'information sur la pluriactivité et la saisonnalité. Pour cela, PERIPL travaille essentiellement avec les pouvoirs publics et bénéficie du soutien notamment de l'Union Européenne (FSE), de la sous-direction du tourisme de la DGCIS, de la DIRECCTE Rhône-Alpes et de la Région Rhône-Alpes pour :

- gérer l'Observatoire National de la Saisonnalité (www.saisonnalite.org) ;
- gérer le dispositif "VAE pour les saisonniers de Rhône-Alpes" (www.vae-saisonnier.fr) ;
- réaliser la prestation de coordination du service "questionSaison" (www.questionsaison.fr) ;
- gérer le site dédié aux pluriactifs et aux travailleurs saisonniers, www.pluriactivite.org ;
- éditer "les PluriActualités", bulletin mensuel diffusé à plus de 2 000 acteurs et institutionnels ;
- assurer la présidence du Groupe Emploi prévu par le "Protocole d'objectifs pour la promotion de l'emploi saisonnier en Haute-Savoie" ;
- réaliser des études, organiser des forums et colloques ;
- dispenser des formations sur la pluriactivité et la saisonnalité, aux institutionnels, employeurs et saisonniers.

Depuis seize ans, PERIPL œuvre à la diffusion d'informations auprès de multiples réseaux de partenaires, ayant chacun des profils et des "langages" différents, par l'intermédiaire de divers supports de communication. Alliées à une recherche permanente d'innovation, ces actions d'informations ont permis à PERIPL d'acquérir une expertise reconnue en matière de pluriactivité et de saisonnalité. C'est la raison pour laquelle PERIPL a été nommé membre du Conseil National du Tourisme (CNT), en 2006.

PERIPL est un département de la coopérative AXALP depuis le 1^{er} janvier 2009. Le choix de la forme de société coopérative et participative fait par AXALP, constitue une adhésion à des valeurs coopératives fondamentales : la prééminence de la personne humaine, la démocratie, la solidarité et le partage. De ces valeurs découlent des principes de fonctionnement mis en œuvre par PERIPL dans toutes les missions confiées par les pouvoirs publics et les prestations réalisées pour les organismes privés.



Actualisation des données par secteurs d'activité

Le rapport LE PORS pour dénombrer les postes saisonniers a effectué une exploitation spécifique des déclarations annuelles des données sociales (DADS) au niveau national, en collaboration avec la direction du tourisme. L'étude portait sur les contrats débutés entre le 1^{er} mai et le 30 septembre 1996 (et résiliés au plus tard à cette date), et entre le 1^{er} décembre 1995 et le 30 avril 1996 (et résiliés au plus tard à cette date).

Ce travail a conduit à une estimation de 360 000 emplois de saisonniers environ dans les activités caractéristiques, et d'un peu moins de 60 000 dans les activités connexes. La répartition des postes dans les différents secteurs d'activités est reprise dans le tableau de détail (cf. chapitre Détail du nombre de poste saisonniers par activités).

Pour actualiser ces données et en l'absence de financement conséquent il n'a pas été possible de refaire un traitement des données des DADS ; il a été convenu d'interroger les représentants des branches professionnelles et d'obtenir de leur part des chiffres plus récents.

Les données de 1996 faisaient état de 362 330 postes saisonniers dans les activités caractéristiques du tourisme.

En 2013, les données obtenues des branches professionnelles chiffrent à 556 940 le nombre de postes saisonniers en France, soit une augmentation de 54 % depuis 1996.

1 Hôtellerie - restauration

Les données de 1996 faisaient état de 245 979 postes saisonniers dans les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration.

En 2010, le CEREQ a publié une étude commanditée par le FAFIH (Fonds d'Assurance Formation de l'Industrie Hôtelière) qui a chiffré à 301 200 le nombre de postes saisonniers pour l'été 2007 et à 101 400 pour l'hiver 2006-2007, soit un total de 402 600 postes et une augmentation de 64 % depuis 1996.

2 Terrains de camping

Les données de 1996 faisaient état de 15 785 postes saisonniers dans le secteur de l'hôtellerie de plein air.

Le 15 mars 2013, pour les besoins du rapport rédigé par François NOGUE avec l'appui du CNT (Conseil National du Tourisme), la FNHPA (Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air) a déclaré que 38 000 saisonniers étaient employés dans les terrains de camping en France, soit une augmentation de 141 % depuis 1996 ; ce chiffre a été confirmé le 7 décembre 2013.

3 Téléphériques et remontées mécaniques

Les données de 1996 faisaient état de 5 754 postes saisonniers dans le secteur des domaines skiables et remontées mécaniques.

En 2009, DSF (Domaines Skiables de France), ex SNTF, a effectué une étude qui a chiffré à 15 000 le nombre de postes saisonniers en France, soit une augmentation de 161 % depuis 1996.

Aucune étude dans cette branche n'a été réalisée depuis.



4 Thermalisme

Les données de 1996 faisaient état de 1 572 postes saisonniers dans le secteur du thermalisme. En 2010, l'ANMCT (Association Nationale des Maires des Communes Thermales) a effectué une étude qui a chiffré à 8 100 le nombre de postes saisonniers en France.

Le 5 août 2013, le CNETH (Conseil National des Exploitants Thermaux) a précisé que le secteur du thermalisme comptait environ 6 400 salariés en contrat à durée déterminée (dont les saisonniers), soit une augmentation de 307 % depuis 1996.

5 Activités connexes du tourisme

Les données de 1996 faisaient état de 58 413 postes saisonniers dans les activités connexes du tourisme (charcuterie, pâtisserie, commerces de détail...) ; aucune donnée sur l'évolution du nombre de ces postes depuis 1996 n'a été obtenue.

L'augmentation du nombre de postes dans les activités caractéristiques du tourisme est de 53 % (cf. chapitre "Actualisation des données par secteurs d'activité") ; il a été appliqué au nombre de 58 413, un taux d'évolution minoré à 25 %, ce qui estime à 73 000 le nombre de postes saisonniers en 2013.

6 Fonction publique territoriale

Aucune donnée ne pouvait être extraite des DADS en 1996 sur l'emploi saisonnier dans la fonction publique territoriale.

En mars 2012, le CNFPT (Conseil National de la Fonction Publique Territoriale) a publié une étude, "Les emplois saisonniers et occasionnels dans la fonction publique territoriale", qui a chiffré à 76 750 le nombre d'emplois saisonniers en 2010.

Détail du nombre de poste saisonniers par activités

Activités saisonnières	1996	2013	Evolution	Source
------------------------	------	------	-----------	--------

Activités caractéristiques du tourisme	362 330	555 420	+ 193 090	+ 53%	
<u>Hôtellerie / Restauration</u>	245 979	402 600	+ 156 621	+ 64%	CEREQ 2010
<i>Hôtels avec restaurant</i>	70 244				
<i>Hôtels de tourisme sans restaurant</i>	7 727				
<i>Hôtels de préfecture</i>	944				
<i>Restauration</i>	167 064				
<u>Autres hébergements</u>	96 325	118 540	+ 22 215	+ 23%	
<i>Auberges de jeunesse et refuges</i>	899	899			
<i>Terrains de camping</i>	15 785	38 000	+ 22 215	+ 141%	FNHPA 2013
<i>Autre hébergement touristique</i>	79 641	79 641			
<u>Téléphériques & RM</u>	5 754	15 180	+ 9 426	+ 164%	SNTF 2009
<u>Agences de voyage</u>	12 700	12 700			
<u>Thermalisme</u>	1 572	6 400	+ 4 828	+ 307%	CNETH 2013

Activités connexes du tourisme	58 413	73 016	+ 14 603	+ 25%	
<u>Charcuterie</u>	5 320	6 650	+ 1 330	+ 25%	Estimation
<u>Boulangeries-pâtisseries</u>	20 307	25 384	+ 5 077	+ 25%	Estimation
<u>Pâtisserie</u>	4 726	5 908	+ 1 182	+ 25%	Estimation
<u>Commerce d'alimentation générale</u>	7 141	8 926	+ 1 785	+ 25%	Estimation
<u>Commerce de détail de viandes</u>	6 168	7 710	+ 1 542	+ 25%	Estimation
<u>Commerce de détail de pain</u>	2 370	2 963	+ 593	+ 25%	Estimation
<u>Commerce de détail de tabac</u>	764	955	+ 191	+ 25%	Estimation
<u>Commerce de détail de la chaussure</u>	7 641	9 551	+ 1 910	+ 25%	Estimation
<u>Com. de détail alimentaire sur éventaires et marchés</u>	3 976	4 970	+ 994	+ 25%	Estimation

Autres activités saisonnières		76 750	+ 76 750		
<u>Fonction publique territoriale</u>		76 750	+ 76 750		CNFPT 2012

TOTAL	420 743	705 186	+ 284 443	+ 68%	
--------------	----------------	----------------	------------------	--------------	--